



Projet de compte-rendu du conseil de département du jeudi 21 janvier 2021

Présents :

- Membres de droit : Anne Boutin, Jérôme Delacotte, Olivier Lequin, Christian Serre, Rodolphe Vuilleumier, Ludovic Jullien, Nathalie Etienne.
- Membres élus : Mathieu Morel, Astrid Walrant, Isabelle Aujard, Fabien Lacombat, Eliane Moulinié, Sylvestre Bachollet, Emma Monnier, Jérémy Diharce, Amandine Bridge.
- Membres invités : Arnaud Gautier, Laurence Grimaud, Daniel Abergel, Damien Laage, Damien Baigl.

Excusés :

- Membres élus : Asma Mansouri, Théophile Gauchies (Manon Fleszar).

* * *

En préambule, la directrice informe de la présence d'Arnaud Gautier, invité en tant que nouveau responsable du pôle BAIMC suite à la nomination de Fabienne Burlina comme directrice adjointe de l'UMR7203LBM. A. Boutin soumet par ailleurs, à l'approbation du conseil et dans l'attente des prochaines élections en novembre 2021, la cooptation de Mathieu Morel en tant que membre du collège B, en remplacement de Jérôme Delacotte devenu membre de droit en sa qualité de directeur des études. Cette proposition est validée par le conseil.

1. Avis sur le compte-rendu du conseil de département du 17/09/2020.

Le compte-rendu tel qu'annexé à la convocation du présent conseil a été soumis en amont le 23/09/2020 à l'avis des membres présents le 17/09/2020 et a fait l'objet de modifications mineures avant d'être mis en ligne sur l'intranet du département. Le document est validé à l'unanimité au cours de ce conseil.

2. Informations de début d'année 2021 :

Point sur la situation de crise sanitaire :

La directrice précise le dernier courriel adressé à la communauté sur ce que nous impose la mesure actuelle de couvre-feu, à savoir que :

- Tout doit être mis en œuvre pour être rentrés à son domicile pour 18 heures, temps de trajet compris.
- L'accès aux locaux est limité aux seuls jours ouvrés, à savoir du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h.

En marge, A. Boutin précise qu'afin de pallier les éventuels retards dans les transports, une attestation a été remise en cas de dépassement de temps imprévu. Ces attestations nominatives couvrent uniquement le déplacement domicile-lieu de travail. Seuls les membres du département intégrés au Plan de Continuité d'Activité pourront se trouver dans les locaux entre 18h et 6h du matin les jours ouvrés et 24h/24h les week-ends et jours fériés. Pour les autres membres, en cas de nécessité absolue d'être sur site en dehors des jours et horaires d'accès possible aux locaux, une demande exceptionnelle, datée, motivée et validée par le responsable hiérarchique et/ou le responsable de pôle, devra être adressée à logistique.chimie@ens.psl.eu pour suite à donner. Après accord du directeur d'unité, une attestation ponctuelle datée sera alors adressée.

Malgré ce contexte de couvre-feu, la circulaire ministérielle à venir s'annonce avec des perspectives rassurantes, notamment pour assouplir les cours en présentiel, ou encore pour permettre les activités de recherche dans les locaux jusqu'à 18 heures.

D. Baig aborde la question de la mise en œuvre des prolongations « Covid » pour les contrats de doctorants ou de post-doctorants. Suivant les informations portées à notre connaissance par les directeurs d'unité, A. Boutin indique que les prolongations arbitrées favorablement sont aujourd'hui normalement connues. A noter que l'information a été adressée nominativement aux doctorants concernés, ce qui n'a pas facilité le recensement. Concernant la prise en charge ministérielle du coût de ces prolongations, sur la base du minimum règlementé pour les doctorants, et du salaire réel au regard du contrat initial pour les post-doctorants, les modalités de reversement différent d'un établissement à l'autre. Pour l'ENS, une avance des fonds a été sollicitée sur les contrats de recherche afférents lorsque cela était possible et la régularisation interviendra par la suite dès le versement de la contribution du Ministère à l'établissement.

Point enseignement :

Le directeur des études revient sur le contexte de cette rentrée et les deux derniers mois qui ont fortement impacté le déroulement des enseignements pour les 1A et 2A. L'assouplissement annoncé des mesures serait un soulagement, au moins pour permettre un maximum de cours en présentiel pour les 1A, les 2A seront quant à eux en période de stage au deuxième semestre.

Même si la situation se veut plus optimiste aujourd'hui, D. Baigl rappelle les conditions dans lesquelles a eu lieu cette rentrée, avec une formation qu'il a fallu construire en distanciel. Il en appelle à la bienveillance envers les étudiants, et ce d'autant plus, comme l'ajoute A. Boutin et J. Delacotte, que les semaines de découverte débiteront dans quinze jours et que ce sera la première prise de contact des étudiants avec nos laboratoires. Ce sera l'occasion de prendre davantage de temps pour discuter avec eux.

Les représentants étudiants interviennent chacun à leur niveau pour faire part du vécu collectif.

A. Brige pour les 2A expose combien le distanciel a été lourd d'un point de vue psychologique même si la promotion a su faire corps pour se soutenir et s'entre-aider. Il est particulièrement difficile pour eux aujourd'hui d'appréhender cette fin d'année où ils quitteront le département sans avoir vraiment créé du lien avec les 1A. Chacun espère en tout cas que les stages se dérouleront normalement et qu'ils ne seront pas annulés.

E. Monnier et J. Diharce font part de leurs difficultés à suivre les cours en distanciel de manière efficace avec plusieurs visio dans la même journée, et même s'ils sont bien conscients des efforts consentis par les enseignants pour dynamiser ces cours en visioconférences. La promotion a essayé de se soutenir au quotidien mais cela n'a pas été aisé. Les 1A attendent avec impatience le retour des cours en présentiel.

Même si la rentrée de septembre était mieux préparée que lors du premier confinement où il a fallu agir dans l'urgence, J. Delacotte et D. Baigl restent à l'écoute des étudiants sur les axes d'amélioration à prendre en compte dans le déploiement de l'enseignement en distanciel.

Point CPER 2 :

La commission travaux a particulièrement bien fonctionné et A. Boutin remercie les membres qui l'ont constitué. Le dossier pro, qui précise les travaux qui seront effectués, est aujourd'hui quasi finalisé. La phase de démarrage du lancement des appels d'offres divers va démarrer et sera gérée par le service patrimoine de l'Ecole et l'Epaurif. Sans retard sur le calendrier, les travaux devraient débiter en juin 2021 avec plusieurs phases :

- phase de préparation avec la mise en place des travaux : aménagement de zones tampons, salles rocales, déménagement de collègues mais aussi de mobilier, documents de travail,...
- puis deux tranches de travaux qui s'étaleront sur deux ans. Durant cette période, l'accès à des salles de réunion, de conférences, etc sera contraint.

Pour les enseignements, l'Ecole prévoit la mise à disposition de salles de cours à Ulm et la transformation d'une salle en salle de cours sur le site de Montrouge pour accueillir les 2A.

Une première réunion est prévue ce soir avec les responsables de pôle pour discuter des perspectives de relogement, temporaires pendant la phase des travaux, puis définitifs à la fin des travaux.

En marge du plan CPER2, des travaux sont également prévus du côté de la RMN pour héberger de nouveaux appareils et se dérouleront au cours de la première phase.

Suivant le projet établi, le département gagnera sur site Lhomond des surfaces de bureaux et de salles à l'issue des travaux. En attendant, il faudra faire face aux nuisances pour la bonne cause.

3. Exécution 2020 des crédits récurrents enseignement et recherche.

L'exécution au 31/12/2020 a été adressé par courriel en amont du conseil.

Même si l'exécution est proche des 100%, dans le contexte de l'année 2020, les prévisions de début d'année ont dû être revues, d'où les ajustements dans la colonne reports. Cela concerne notamment :

- CH11 Bureautique, impacté avec la nécessité d'acquisition de PC portables supplémentaires
- CH31 H&S, impacté avec les dépenses supplémentaires liées à la situation de crise sanitaire
- CH43 RMN et cryogénie avec la régularisation de dettes dues au département de physique

Les récurrents équipes ont été exécutés à 100% pour chacune des unités, avec certaines compensations entre pôle, notamment liées aux charges à payer 2019.

Des opérations spécifiques ont été portées par le département, à savoir le remplacement de 21 switchs pour 42 k€ et l'acquisition de 2 cœurs de réseaux pour 34,5 k€.

L'action incitative de 40 k€ accordée par l'Ecole à Kong Ooi Tan a été reportée en 2021 pour des raisons de calendrier liées à sa prise de fonction.

La directrice revient sur la production de solution hydroalcoolique par le département pour l'ensemble de l'ENS et remercie les collègues qui y ont contribué notamment J-F. Olivieri, L. Grimaud, D. Baigl, M. Vitale. En 2021, les besoins supplémentaires seront financés par l'Ecole. Un appel à volontaires est lancé pour pouvoir organiser un roulement et ainsi produire les 100 litres nécessaires chaque mois.

Concernant les opérations spécifiques, aucun appel a été lancé en 2020 contrairement aux autres années. A la demande du centre de ressources informatiques de l'ENS (CRI), l'investissement en switchs et cœurs de réseaux a été privilégié pour répondre aux points de vigilance soulevés : absences de prises réseaux brassées, vulnérabilité en terme de sécurité, débit de données non optimal. Cela améliorera également l'accès au Wifi, le dispositif de paramétrage des transpondeurs et permettra la gestion de sous-réseaux pour plus de commodité.

A cette occasion A. Boutin rappelle qu'en l'absence de personnel informatique dédié au réseau au sein du département, le CRI gère toute cette partie.

A la question de D. Laage, qui s'inquiète de nouvelles implications d'A. Seitsonen pour ces projets, il est précisé que l'installation des switchs sera prise en charge par le CRI et que la prestation de déploiement des cœurs de réseaux sera assurée par le prestataire Interdata.

4. Arbitrages de la campagne moyens ENS 2021 et situation des services supports du département et de ses unités.

Côté financier :

Les demandes financières 2020 reconduites en 2021 ont été arbitrées avec des diminutions significatives, à savoir :

- Agrégation : -26% par rapport à 2020
- Enseignement (prédoctorat) : - 14%
- Recherche département : même dotation qu'en 2020
- Recherche unités (PASTEUR, LBM, IMAP) : - 15% pour chacune des unités
- FR3615 : même dotation qu'en 2020
- FR2769 : - 29%

L. Jullien revient sur les chiffres et fait remarquer que les diminutions impactent finalement autant la recherche que l'enseignement.

Côté RH :

La directrice expose les différents arbitrages dans l'ordre des demandes :

- CHIM01 : Transformation du CDD à niveau assistant ingénieur pour la fonction de chargé de gestion administrative et pédagogique. L'arbitrage est favorable avec une prise d'effet au 01/09/2021 et une reconnaissance de la fonction comme emploi pérenne.
- CHIM02 : Prolongation du CDD, niveau technicien pour la fonction de gestionnaire administrative. L'arbitrage est favorable mais avec un financement sur ressources propres du département.
- CHIM03 : Prolongation du CDD, niveau assistant ingénieur pour la fonction d'informaticien de proximité. L'arbitrage est favorable mais avec un financement sur ressources propres du département.
- CHIM04 et CHIM05 : Remplacements des postes AgPr sur les supports de N. Lévy et A. Bailly. L'arbitrage est favorable.
- CHIM06 : Prolongation du CDD, niveau assistant ingénieur pour la fonction d'assistant administratif et financier IMAP – Respole. L'arbitrage est favorable pour la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les arbitrages relatifs aux demandes des unités seront exposés par les directeurs d'unité respectifs au cours des prochains conseils de laboratoire.

La directrice expose toutefois la demande mutualisée des trois unités qui a été arbitrée favorablement par le CNRS pour l'ouverture, campagne 2021, d'un concours d'ingénieur d'études en administration des systèmes d'informations et réseaux.

A la question de L. Jullien sur la situation du recrutement d'AgPr non pourvu en 2020 suite à la mobilité de N. Lévy, la directrice revient sur le contexte de recrutement qui a conduit à solliciter le recours à un enseignant sur contrat. Seulement, pour des raisons administratives dans un contexte de crise sanitaire qui n'aide pas, le recrutement de la candidate qui a été retenue, Y. Atassi, peine à se mettre en place. C'est la raison pour laquelle J-B. Baudin assure depuis septembre par intérim la responsabilité de la plateforme expérimentale.

En marge de ce point, A. Boutin expose la situation des services supports du département et de ses unités avec plusieurs départs qu'il faut prendre en compte dans les prochains mois :

- PASTEUR : mobilité de D. Rolland au LPENS à compter du 01/04/2021
- LBM : mobilité de K. Gherdi à l'UFR de Chimie, SU, à compter du 01/09/2021
- LBM : départ en retraite d'E. Moulinié à confirmer pour l'automne 2021

5. Budget prévisionnel 2021.

Le projet de budget prévisionnel 2021 a été adressé par courriel en amont du conseil.

Le budget a été établi sur la base de l'exécution 2019 compte tenu d'une année 2020 particulière et des arbitrages financiers en diminution.

Pour le budget Enseignement, agrégation et plateforme expérimentale compris, il a été décidé de mettre en place un nouveau mode de gestion, notamment pour les dépenses nécessaires au fonctionnement de la plateforme expérimentale évaluées à 6k€ après concertation.

Pour le budget Recherche, il a fallu isoler 64,6 k€ en masse de personnel pour couvrir durant l'année 2021 la rémunération des fonctions de gestionnaire administratif et d'informaticien. Dans ce contexte, il ne sera pas possible de financer des opérations spécifiques comme les années précédentes. La directrice alerte sur ce point qui n'est pas sans conséquence sur la politique scientifique du département et revient sur la perspective de prélèvements sur les contrats de recherche. Quant à la réunion de présentation de l'organisation des services supports, tout est mis en œuvre pour qu'elle puisse se tenir en février, le contexte de crise sanitaire avec les urgences à gérer ayant fait prendre du retard. Le fonctionnement équipes (CH35 à CH44) a été budgété dans les mêmes proportions.

Quant aux récurrents équipes, il a été statué à hauteur de 60% des dotations allouées par l'ENS, soit dans la même proportion qu'en 2019 et 2020. Pour l'IMAP, le budget tient compte de la régularisation de l'avance de 11,7 k€ accordée en 2020 pour l'opération de mise en conformité des évacuations pour les fours en ES138. Ces travaux sont en cours de finalisation par Climascience.

Concernant les actions incitatives, A. Boutin indique qu'elle avait pensé à tort qu'il n'y aurait pas d'appel à projets en 2021 suite aux indications d'A. Christophe, mais finalement, la directrice adjointe sciences vient de revenir sur cette perspective avec des appels à déposer d'ici le prochain conseil scientifique de février.

Au regard des actions incitatives obtenues les dernières années et reprises ci-après, en accord avec les directeurs d'unité, la directrice serait favorable à voir des projets portés par d'autres collègues. Suivant les discussions en directoire, des pistes seraient à affiner du côté de Mathieu Morel, Z. Gueroui et G. Mouchaham.

Rappel des actions incitatives des années précédentes :

AI 2020 (Kong Ooi Tan) Accompagnement d'un nouveau professeur Junior, 40 k€ => reporté en 2021

AI 2019 (N. Delsuc) Equipements pour la préparation d'échantillons biologiques pour la fluorescence X, 18 k€

AI 2018 (S. Rudiuk) Hybrides ADN-protéine pour les biotechnologies et l'imagerie, 30k€

AI 2018 (C. Flytzanis / P. Plaza) Coordination des activités de spectroscopie et optique non linéaire ultra-rapides (LPA en Physique et PASTEUR), 15 k€

AI 2017 (C. Serre) Soutien à l'installation de l'IMAP, 50 k€

AI 2016 (C. Serre) Soutien à l'installation de l'IMAP, 40 k€

AI 2015 (C. Tribet) Chimie et métabolisme des êtres vivants, 40 k€

AI 2014 (J. Delacotte), Plate-forme de techniques biologiques, 50 k€

AI 2013 (F. Ferrage), Aménagement laboratoire de préparation d'échantillons et petit atelier, 30 k€

AI 2013 (A. Espagne), Plate-forme de techniques biologiques dans le département de chimie de l'ENS, 10 k€

AI 2012 (A. Gautier), Plate-forme de techniques biologiques dans le département de chimie de l'ENS, 30 k€

Sans opposition majeure au projet présenté, le budget prévisionnel est validé par le conseil.

6. Plan d'actions Bilan carbone ENS.

La directrice revient sur la mobilisation de l'ENS pour élaborer un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre. A ces fins, une consultation a été lancée en interne par le biais des responsables de pôle afin de proposer des actions envisageables.

A. Boutin remercie vivement la communauté du département pour ces retours, repris ci-après :

Partie 1 : Énergie

- Arrêter les hottes en fin de journée, vacances, week-ends
- Eteindre les lumières (et radiateurs d'appoint) le soir. Envisager l'installation de détecteurs dans les couloirs afin que l'éclairage se déclenche lors de passage
- Installer des pompes refroidissantes dans les labos qui n'en sont pas encore équipés pour les reflux. Ce n'est pas cher, polyvalent et ça permet d'économiser de grosses quantités d'eau potable par rapport à laisser couler l'eau du robinet.
- Communiquer sur l'existence d'un lave-vaisselle au département afin d'inciter le personnel à utiliser des mugs
- Installer des panneaux photovoltaïques pour chauffer l'eau des robinets
- Couper certains radiateurs qui fonctionnent à fond sans utilité à proprement dit (couloirs et escaliers Erasme par exemple). Côté Erasme, le couloir et les toilettes représentent un gouffre thermique, on chauffe directement l'extérieur et le chauffage est réglé à fond.

Partie 2 : Déplacements

- Installer un quota de kilomètres maximum par an et par chercheur pour les missions. Inciter (par exemple financièrement en remboursant tout plutôt qu'une partie) à prendre le train lorsque c'est possible
- Limiter autant que possible les déplacements en avion
- Interdire l'entrée au parking de l'ENS des voitures thermiques. Accepter seulement les voitures électriques
- Organiser les réunions en visioconférence dès que cela est possible
- Venir à l'ENS en vélo

Partie 3 : Intrants et immobilisations

- Installer vraiment des poubelles "pour le recyclable" dans les bureaux et locaux communs et assurer ensuite réellement leur gestion par type de déchets
- Doubler la capacité de place de stationnement vélos dans la cour Lhomond
- Contacter systématiquement des associations pour récupérer les produits non consommés des moments de convivialité (local au niveau de l'ENS gros@ens.psl.eu)
- Préconiser et promouvoir l'utilisation de documents électroniques plutôt que de documents papier. Favoriser la dématérialisation et les applications en ligne. Favoriser les signatures électroniques.
- Permettre aux non-permanents ENS d'avoir également des versions numériques de leur bulletin de paie comme pour les permanents

Partie 4 : Expression libre

- Sensibiliser le personnel et les étudiants à utiliser des produits chimiques et des solvants moins nocifs pour l'environnement
- Installer un compost dans la cour Lhomond pour les déchets organiques
- Améliorer la gestion des stocks de produits chimiques au niveau des unités de recherche pour réaliser des économies d'échelle et limiter les risques de contamination (notamment métaux lourds)
- Installer dans la cour Lhomond une mare, des nioirs sécurisés, un hôtel à insectes et des plantes mellifères vivaces sur des petites zones non tondues afin de favoriser la biodiversité. Appeler les services de la SPA pour récupérer les chats errants qui y vivent et empêchent la nidification de passereaux.

A. Walrant propose d'adresser les supports en sa possession à ce sujet et relatif à une consultation lancée à l'Université de Cambridge.

7. Questions diverses.

Aucune question spécifique n'étant à aborder, la séance est levée.

* * *

Prochain conseil de département à prévoir fin juin – début juillet 2021.